

# Ouverture !

édito

**L**e monde bouge, l'UMIH bouge, Nous aussi. Déjà sept ans que nous éditons notre mensuel ! Pas de fausse modestie : avouons que nous sommes tous fiers d'avoir créé le magazine le plus diffusé chez nos chefs d'entreprises. Il était temps de le faire évoluer en lui gardant toute sa vocation : informer, accompagner, vous aider dans votre gestion quotidienne. Du nouveau : une présentation plus agréable, bien sûr, mais aussi plus de place pour nos territoires, nos professionnels et nos experts. Votre magazine se devait aussi d'évoluer en fonction des grandes mutations, je pense notamment, pour nos métiers, au besoin de s'inscrire dans le cadre de l'économie touristique.

Cette ouverture au tourisme, dont nous sommes la principale composante économique, c'est aussi le devenir de l'UMIH. Je suis convaincu que pour faire valoir les intérêts des CHRD dans l'avenir, il faut nous allier avec des professions proches de nous. C'est pourquoi nous avons constitué la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), avec d'autres branches de la filière touristique. Cela répond d'ailleurs à la loi obligeant les branches à se regrouper dès cette année.

L'OPCO (opérateur de compétences, gérant les fonds de la formation à la suite du Fafih) va nous donner un avant-goût de cette synergie entre secteurs. L'UMIH doit trouver les bons partenaires ! Et nous voici obligés de naviguer entre 30 branches pesant 4 millions d'emplois. Ce que je retiens, c'est que nous nous dirigeons vers une OPCO « interservices ». Et, de là, doit s'en extraire une filière des restaurations, des hébergements marchands et du tourisme. Cela aussi, vous l'avez compris, va dans le sens d'un travail conjoint et constructif avec les métiers du tourisme.

C'est dans cet esprit que nous avons écrit notre Manifeste pour interpeller les candidats aux élections européennes. Les problématiques CHRD y sont englobées dans celles des professions du tourisme. Parce que quand le tourisme gagne, c'est les CHRD qui gagnent.

Notre projet de contrat de travail « mobilité », auquel le quotidien *Les Échos* a consacré deux articles, est, en revanche, un dossier plus centré sur la profession. Cette innovation sociale imaginée par l'UMIH a un double objectif : remédier à la pénurie de main-d'œuvre et éviter la scélératesse de la taxation des contrats courts. C'est un projet qui témoigne de notre réactivité et pourrait faire école dans d'autres branches, pourvu que nos partenaires nous suivent ou que la loi lui donne corps.

Les Assises de la restauration auront lieu, quant à elles, le 15 avril. Elles concerneront toutes les formes de restauration, et cela aussi constitue un signe d'ouverture de notre champ d'action. L'avenir nous oblige à travailler ensemble, notamment avec le monde de l'alimentation.

Que tous ceux et celles qui, comme Véronique Gaulon, présidente de l'UMIH Berry, ont participé au grand débat soient remerciés. Nos chefs d'entreprises doivent prendre la parole ! Je vous donne rendez-vous désormais à cette page de *Nous dont*, j'en suis sûr, vous apprécierez la nouvelle formule. Bonne lecture !

**« Je suis convaincu  
que pour faire  
valoir les intérêts  
des CHRD  
dans l'avenir,  
il faut nous allier  
avec des professions  
proches de nous. »**

**Roland Héguy**  
Président confédéral  
de l'UMIH

